

Conseil de Paris des 30, 31 janvier et 1 février 2017

**Amendements de l'exécutif au vœu pour une expérimentation d'abandon des feux tricolores de signalisation déposé par David Belliard, Anne Souyris, Galla Bridier et les élu-es du Groupe écologiste de Paris (GEP)**

**L'exécutif propose l'amendement suivant au libellé du vœu :**

- Remplacer « d'ici à la fin de l'année 2017 » par « si possible d'ici la fin de l'année 2018 ».
- Remplacer « abandon » par « aménagement d'un quartier sans »
- Ajouter après « quartier pilote », « et en accord avec la mairie d'arrondissement volontaire concernée ».

**Le vœu est ainsi rédigé :**

Considérant que les chiffres sur les accidents remettent en cause le sentiment général que les feux de signalisation sont des équipements de sécurité systématiquement efficaces. En effet, 14 % des accidents en France surviennent en carrefour à feux : 10 000 accidents par an, 1 500 blessés hospitalisés et environ 150 tués.

Considérant qu'il est avéré par plusieurs études conduites notamment par le MIT, que les conducteurs sont moins attentifs et prudents lorsque des panneaux et des feux tricolores balisent leur trajet.

Considérant que comme le prône le CEREMA, Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, la généralisation des zones 30 et la réduction du trafic dans les centre - villes permettent d'envisager, comme le font déjà Nantes, Rennes ou Toulouse, un panel de solutions alternatives et notamment celle du retour de la priorité à droite dans certains cas. En effet, elle favorise le débouché des voies à faible trafic sur les voies à plus fort trafic et contribue également à une réduction des vitesses.

Considérant que les 1805 carrefours parisiens équipés en feux tricolores sont énergivores et nécessitent de plus une maintenance performante et durable qui n'est pas toujours compatible avec les budgets des collectivités.

Considérant que des capitales telle Londres travaillent depuis plusieurs années à la réduction des feux de signalisation.

Aussi, sur proposition de David Belliard, Anne Souyris, Galla Bridier et des élu-es du Groupe écologiste de Paris (GEP), le Conseil de Paris émet le vœu que :

- La Ville de Paris lance en partenariat avec le CEREMA, si possible d'ici la fin de l'année 2018, dans un quartier pilote, et en accord avec la mairie d'arrondissement volontaire concernée, une expérimentation d'aménagement d'un quartier sans feux tricolores de signalisation et